

5 <sup>ème</sup>	Ce que je dois retenir ...	Fiche de connaissance :		
		Niv	Code	Validé :
Identifier les sources (auteur, date, titre, lien vers la ressource) : Identifier les droits d'utilisation et de partage des ressources et des outils numériques, ainsi que les risques encourus en cas de non respect des règles et procédures d'utilisation : B2I : Lorsque j'utilise ou transmets des documents, je vérifie que j'en ai le droit. B2I : Je sais relever des éléments me permettant de connaître l'origine de l'information (auteur, date, source...).		1	I4	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
		1	I5	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
		B2		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
		B2		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

### Identifier les droits d'utilisation et de partage des ressources et des outils numériques, ainsi que les risques encourus en cas de non respect des règles et procédures d'utilisation. :

**I4** Tout ce qui se trouve sur Internet a été déposé par quelqu'un, qui en est le propriétaire. Ce dernier peut autoriser ou non, son utilisation selon deux principes qui régissent le **droit d'auteur** : Le copyright et le copyleft.

#### Mots clés

- **Le copyright** : Droit exclusif d'un auteur sur l'exploitation de son oeuvre. Symbole indiquant ce droit (©).
- **Le copyleft** : Désigne un type de copyright ouvert qui autorise chacun à utiliser ou transformer un élément à condition que les transformations soient libres également.

Il est donc indispensable de vérifier les droits lorsque l'on copie un document (texte, image, photos, vidéo, musique,...) pour ne pas risquer des sanctions.

### RAPPEL DES PRINCIPES DE RESPECT DES DROITS DES PERSONNES

Toute personne bénéficie des droits suivants : droit à l'intimité, droit au secret des correspondances privées, droit à la réputation, droit à l'image, ... Il convient de respecter ces droits y compris **sur internet**.

### LA RESPONSABILITÉ DES ELEVES

Mineur, l'élève n'encourt aucune responsabilité légale pour les actes dommageables dont il est l'auteur. Une responsabilité du fait personnel ou des choses en tant que gardien ne pèsera sur lui seulement s'il est âgé de plus de 18 ans ou émancipé après 16 ans. La réparation des dommages causés par l'élève incombera aux parents.

**Le droit à l'image** : Le principe est qu'il est nécessaire de recueillir le consentement d'une personne préalablement à la diffusion de son image. Si la personne est mineure, il faut l'autorisation de son représentant légal.

Remarque : une autorisation n'est valable juridiquement que si elle est sous forme écrite et signée.

### Identifier les sources (auteur, date, titre, lien vers la ressource) :

**I5** Il est important lorsque l'on produit un document, de citer les sources de nos informations c'est à dire, citer les adresses internet des sites et le nom des livres utilisé... C'est un réflex à acquérir.



Le viaduc de Millau avant la jonction

Adresse de l'image :

→ <http://mappemonde.mgm.fr/actualites/viaduc1.jpg>

Source de l'image

Auteur : Photographie: Y. Chopin, Crédit photo: Compagnie Eiffage